



Présidence : Slovénie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(570ème séance plénière)**

1. Date : Mardi 4 octobre 2005

Ouverture : 15 h 35
Clôture : 16 h 40

2. Président : M. J. Lenarčič

Le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue à M. Doulat Kuanyshev, nouveau Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'OSCE, ainsi qu'à M. Marc Thill, nouveau Représentant permanent du Luxembourg auprès de l'OSCE.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE L'OSCE, M. ALCEE L.
HASTINGS

Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/5/05),
Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'espace économique européen, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/958/05), Ukraine (également au nom de l'Azébaidjan, de la Géorgie et de la Moldavie), Kazakhstan, Serbie-Monténégro, Arménie, Canada, Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/957/05)

4. Prochaine séance :

Jeudi 6 octobre 2005 à 10 heures, Neuer Saal